

la ville de Mâcon lève, le 5 mars, une taxe de 540 livres tournois pour les faire déloger (1).

Une assemblée avait eu lieu à Tours ; le roi avait conclu un armistice avec le duc de Suffolk (2) , et ses troupes , n'ayant plus rien à faire, étaient revenues dans une contrée plus riche.

Le dauphin s'empressa d'envoyer un huissier d'armes pour leur défendre d'attaquer la Bourgogne. Peut-être y réussit-il en ce moment. Mais, le 6 mai 1444, Clamecy est pris d'assaut et les bords de la Loire sont infestés de brigands (3).

On apprit bien, au commencement de juin, que les grandes-compagnies avaient passé en Flandre et qu'elles avaient été battues complètement dans l'Artois; mais celle nouvelle n'était pas exacte; ou ce n'était qu'une partie des compagnies qui aurait éprouvé ce second désastre dans les plaines de Flandres; ou bien, refoulées des pays du nord, elles redescendaient rapidement sur cette fertile Bourgogne ; elles arrivaient.

Le maréchal accourut : le 18 juin, il passa à Mâcon avec cent hommes d'armes qu'il renforça peu à peu jusqu'à quatre mille hommes, avec lesquels il se porta à Semur-en-Auxois pour leur barrer le passage. Déjà le duc avait averti la ville de Mâcon de se tenir sur ses gardes. Ils s'arrêtèrent cependant en Champagne et vers le 20 juillet, « ils étoient en grand nombre et puissance en la ville de Langres et sur les pays d'environ. »

Cependant le roi de France, voulant s'en débarrasser à tout prix, cherchait encore à les employer. Il était bien aise en même temps d'occuper et d'éloigner le dauphin dont

(1) *Berri*.

(2) *Id.*

(3) *Notes et documents*, p. 443.